



Depuis la salle des fêtes de L'Isle-Arné, **robinet d'eau** à l'arrière, on poursuit sur D40 direction Lussan, au cimetière avec **eau** à droite D40 direction Aubiet, puis après le petit pont à gauche route Chemin de Lalanne **0,6km** qui a la fin devient chemin **1,8km** que l'on suit à travers bois. Au débouché sur route à gauche **3km** et de suite à gauche au carrefour. On arrive ensuite à l'église de Lussan **3,9km**, **bancs**, **robinet d'eau** à l'arrière sur mur et **abri** sous porche, **toilette publique** à la salle des fêtes. On tourne à droite, puis à la sortie une petite route à gauche direction Pessan et ensuite un large chemin herbeux à droite **4,6km**. On passe rapidement à côté d'un étang puis on suit le balisage sur le chemin à travers champs.

Au dé bouché au niveau hangar agricole, à gauche puis large chemin à droite. Au débouché sur route **8km** on est au lieu-dit Roquetaille, au carrefour tout droit route chemin de l'Argenté (si besoin **eau** cimetière sur la droite), puis à la sortie un chemin herbeux, bien indiqué qui part à droite à travers champs. Au débouché à gauche **12,6km** on arrive sur Montégut, **banc**, on passe ensuite devant l'église à ce niveau deux options :

- Soit vous prenez à droite l'itinéraire conseillé balisage GR, il allonge l'étape de 3km.
- soit vous allez vers la mairie et vous suivez la route, il n'y a pas de balisage mais on suit les panneaux Auch. C'est cette option qui est détaillée ci-dessous.

On passe devant la mairie, juste après côté opposé, **toilette publique** avec **eau** on sort de Montégut et on reste sur la route qui descend. Au croisement à droite direction Auch **13,7km**, puis au croisement suivant à droite route chemin de Naréoux, on passe la voie ferrée **15,2km**, on traverse la D924 en face on poursuit sur quelques mètres sur l'espace herbeux pour prendre à gauche la rue Paul Langevin, on est dans la zone industrielle d'Engachies. Au bout de cette rue et avant le rond-point à droite rue chemin Mouloudji **16,5km** au débouché 350m plus loin à gauche. On est de nouveau sur le GR.

Etape L'Isle Arné - Auch

Au carrefour à droite route chemin du Seilhan, que l'on suit, on passe la voie ferrée **17,8km**, puis aux feux à droite sur N21, **abris bus avec banc**. On traverse et on emprunte la passerelle en bois et à gauche rue Hector de Galard, puis à droite rue Ramon, on suit le balisage chemin de St-jacques de Compostelle en passant par le parc du Couloumé avec **bancs**, **robinet d'eau**, et **toilette publique** avec **eau** qui rejoint le Gers que l'on suit sur la gauche. Au 1^e pont on prend la rampe puis le 2^e pont pour retrouver la route et franchir le Gers en prenant le pont de la Treille **19,4km** puis à gauche boulevard Sadi Carnot et en suivant le balisage à droite rue Brecaïl et au bout à gauche. On arrive rapidement à la cathédrale Ste-Marie par des rues montantes. Office de tourisme à proximité, **toilette publique** à l'entrée d'allée Baylac sous le parking pas très loin de la mairie. Auch tous commerces et services.